



Banque et assurances de banque:

Par **chanavana**, le **26/01/2018 à 10:41**

bonjour j'ai deux comptes bancaires à la banque postale et j'ai pris mes assurances auto et habitation à iard/banque postalernà l'ouverture de mes assurances je n'avais pas donné mon mail ni mon n° de téléphonernen regardant ce jour mes assurances je m'appercois que sur mes deux assurances il a "mon mail et mon n° de Téléphone"rnest-ce légal? la banque a t-elle le droit de donner des informations à l'assurance iard et cette assurance a-t-elle droit de regard sur mes comptes bancaires? merci de vos réponses

Par **chaber**, le **26/01/2018 à 11:46**

bonjourrrn[citation]est-ce légal? la banque a t-elle le droit de donner des informations à l'assurance iard [/citation]Il s'agit de la même entité Bxxxxxx Pxxxxxx et de simples documents administratifs pouvant être liés entre eux.rnrn[citation]et cette assurance a-t-elle droit de regard sur mes comptes bancaires[/citation]Non

Par **chanavana**, le **26/01/2018 à 18:49**

merci chaber pour vos réponses je trouve que ça n'est pas trop rassurant